

<https://actu.orange.fr/societe/videos/recit-assassinat-de-samuel-paty-du-cours-sur-la-liberte-d-expression-a-l-attentat-les-11-jours-d-un-engrenage-mortel-CNT000001uWGID.html>



Samuel Paty (1973-2020)



II. La liberté d'expression

pour le professeur

A. Une liberté limitée ?

1) La liberté d'expression menacée

L'ACTU

Le mercredi 21 octobre, un hommage national a été rendu à Samuel Paty, ce professeur assassiné par un terroriste islamiste le 16 octobre pour avoir fait son travail en donnant un cours sur la liberté d'expression. Par cette cérémonie, le président de la République veut montrer que « Samuel Paty est devenu le visage de la République », comme il l'a déclaré dans son discours.

MARIANNE S'ÉLÈVE POUR LA LIBERTÉ. Cette silhouette de femme est l'un des symboles de la République française. La représenter ici est une manière de défendre la liberté d'expression qui a été durement attaquée.



LA MARSEILLAISE, L'HYMNE NATIONAL FRANÇAIS, est traditionnellement jouée lorsque la France est célébrée ou lors des manifestations officielles. Au moment où cette photo est prise, c'est ce que joue l'orchestre.

LA SORBONNE EST UN LIEU SYMBOLIQUE pour organiser cette cérémonie. Car la célèbre université parisienne, qui hébergeait les étudiants pauvres au Moyen Âge et a formé de grands intellectuels, représente à la fois le savoir et la liberté.

EMMANUEL MACRON SE RECUEILLE devant le cercueil du professeur tué. Seul le président de la République peut décider d'organiser une telle cérémonie. Il l'a fait pour célébrer Samuel Paty comme un grand homme.

DANS LE PUBLIC, 400 INVITÉS sont présents. Parmi eux, une centaine de collégiens et de lycéens venus de la France entière pour dire combien apprendre est important pour eux.

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, ces trois mots forment la devise de la République française. Ici, on les croirait écrits à la craie sur un tableau d'école.

BLEU, BLANC, ROUGE... Les couleurs du drapeau français sont projetées sur la façade de la Sorbonne, complétant les symboles de la République.



SUR CE PORTRAIT DE SAMUEL PATY, on voit le professeur d'histoire et de géographie en train de faire son métier : enseigner.



Texte : Camille Laurans.





Reportage d'introduction : La manifestation de Paris le 11 janvier 2015

http://www.lemonde.fr/societe/video/2015/01/11/video-au-c-ur-d-une-manifestation-historique_4553924_3224.html

Reportage de 2016 rappelant les attentats de janvier 2015



<http://www.france24.com/fr/20160107-france-charlie-hebdo-attentats-caricatures-janvier-2015-commemorations>

Pourquoi cette photographie est-elle devenue un symbole de la liberté des Français ?

Marche républicaine en hommage aux victimes des attentats contre la rédaction de Charlie Hebdo, à Montrouge et contre l'hyper Cacher de la porte de Vincennes, place de la Nation à Paris le 11 janvier 2015, photo de Martin Argyroglo





Eugène Delacroix, *La liberté guidant le peuple*, huile sur toile, 1830, musée du Louvre.

Dans le monde, des dessinateurs ont été menacés à cause de leur dessin. En janvier 2015, un attentat a eu lieu contre Charlie Hebdo à cause de dessins de Mahomet parus dans cet hebdomadaire. Les dessinateurs Cabu, Wolinski et Charb sont morts à cause de ces dessins. En 2020, Samuel Paty, un professeur d'Histoire, a été assassiné pour avoir montré certains dessins en classe.

LES POIRES,

Faites à la tour d'Argent de Paris par le directeur de la CARICATURE.

Vendues pour payer les 6,000 fr. d'amende du journal le *Charivari*.

(CHEZ AUBERT, GALERIE VÉRO-DODAT.)

Si, pour reconnaître le monarque dans une caricature, vous n'attendez pas qu'il soit désigné autrement que par la ressemblance, vous tomberez dans l'absurde. Voyez ces croquis informes, auxquels j'aurais peut-être dû borner ma défense !



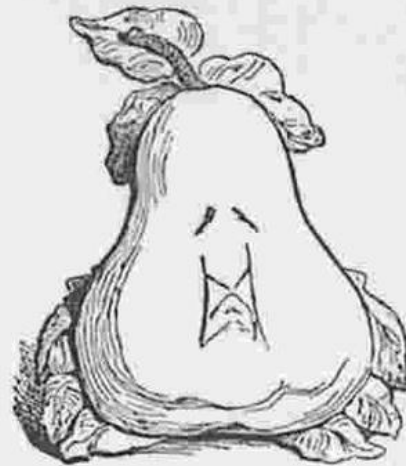
Ce croquis ressemble à Louis-Philippe, vous condamnez donc ?



Alors il faudra condamner celui-ci, qui ressemble au premier.



Puis condamner cet autre, qui ressemble au second



Et enfin, si vous êtes conséquents, vous ne sauriez absoudre cette poire, qui ressemble aux croquis précédents.

Ainsi, pour une poire, pour une briochette, et pour toutes les têtes grotesques dans lesquelles le hasard ou la malice aura placé cette triste ressemblance, vous pourrez infliger à l'auteur cinq ans de prison et cinq mille francs d'amende !!
Avez-vous, Messieurs, que c'est là une singulière liberté de la presse !!

2) La liberté d'expression, les caricatures et leurs limites



(Caricature de Louis XVI en "cochon")

Les Poires d'Honoré Daumier, dessin paru dans le n°56 du 24 novembre 1831 de La Caricature.
Caricature du roi Louis-Philippe



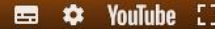
Censure & liberté d'expression - Jihlo (France)



PLUS DE VIDÉOS



0:39 / 2:29



<https://www.clemi.fr/fr/cles-medias/la-liberte-dexpression-et-ses-limites.html>

La loi du 29 juillet 1881

« Article 1. - L'imprimerie et la librairie sont libres.

Article 5. Tout journal ou écrit périodique peut être publié, sans autorisation préalable, et sans dépôt de cautionnement (...)

Article 27. La publication ou reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers sera punie (...).

Article 29. Toute allégation qui porte atteinte à l'honneur de la personne est une diffamation.

Toute expression outrageante, terme de mépris ou invective est une injure. (...)

L'Assemblée nationale

En France la loi autorise de publier un journal ou un livre comme on le souhaite. Il n'y a pas de censure. On peut critiquer et caricaturer les religions.

Cependant, on peut être condamné pour ce que l'on publie, en cas de diffamation ou de fausse nouvelle.

Peut-on imprimer et publier tout ce qu'on veut en France ?

Quelles limites sont mises à cette possibilité ?

La censure : l'interdiction, avant la publication, d'un journal, d'un livre, d'un film, par les autorités.

Plainte en France contre "Charlie Hebdo" après ses caricatures de Mahomet

Le Monde.fr avec AFP | 19.09.2012 à 14h08 • Mis à jour le 20.09.2012 à 08h33

L'Association syrienne pour la liberté a déposé plainte au parquet de Paris contre Charlie Hebdo pour "provocation à la haine" après la publication mercredi 19 septembre par l'hebdomadaire de caricatures du prophète Mahomet. Une action a également été engagée à Meaux pour "diffamation" et "injure publique" par l'Association des musulmans de Meaux et de sa région.

(...)

L'hebdomadaire a publié mercredi de nouvelles caricatures de Mahomet, dont certaines – en quatrième de couverture – mettent en scène le prophète dans des positions osées. Pour éviter tout incident, le ministre de l'intérieur, Manuel Valls, a décidé de renforcer la sécurité autour des locaux de l'hebdomadaire.

Charb, a reconnu au micro de RTL que ces dessins pouvaient faire "polémique". Mais le journaliste s'est justifié en expliquant que "si on commence à se poser la question de savoir si on a le droit de dessiner ou pas Mahomet, si c'est dangereux ou pas de le faire, la question d'après ça va être 'Est-ce qu'on peut représenter des musulmans dans le journal ?', puis la question d'après ça va être 'est-ce qu'on peut représenter des êtres humains dans le journal ?', etc., et à la fin on ne représentera plus rien, et la poignée d'extrémistes qui s'agitent dans le monde et en France aura gagné".

(...)

2015 – Attentat contre la rédaction de Charlie Hebdo. Parmi les 12 victimes, figurent les dessinateurs de presse Wolinski, Charb, Cabu, Tignous et Honoré.

Créer une affiche sur un ou plusieurs dessins de presse

Votre objectif : Créer une affiche sur un (voir deux dessins si ils vont bien ensemble)

Vous avez le choix du (ou des) dessin parmi ceux du site suivant :

<http://www.cartooningforpeace.org/cartoonotheque/>

Vous pouvez choisir un dessin parmi les thèmes suivants : les droits des femmes, la liberté d'expression, la liberté de conscience (de religion), la liberté d'opinion, les migrations?

Attention! Choisissez un dessin que vous avez bien compris!

L'affiche doit comporter (voir l'exemple diapositive suivante) :

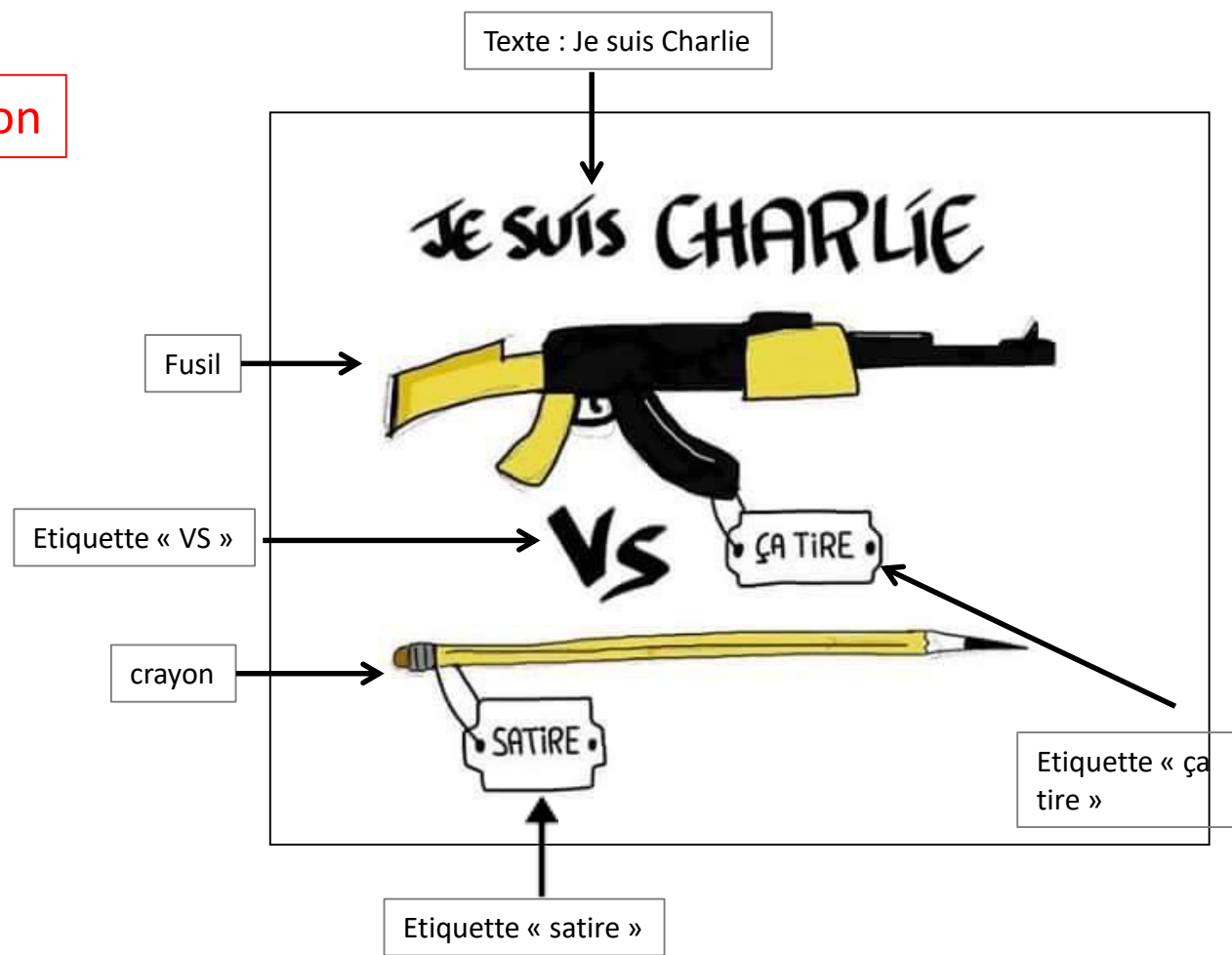
- Le ou les dessins avec des flèches explicatives des différentes parties.
- Une petite biographie de l'auteur (ou des auteurs si vous avez plusieurs dessins) avec les informations suivantes : son nom, pays d'origine, journaux où il travaille, sujets abordés, récompenses reçues, autres informations importantes).
- Une explication du dessin : A quoi font référence les différents éléments du dessin ?
Quels sont les procédés utilisés pour faire rire ? Quel est le message de l'auteur ?

La liberté d'expression

DESSINATEUR : SON NOM

Pays d'origine : ...
Journaux où il travaille : ...
Sujets abordés : ..
Récompenses reçues : ...
Autres informations importantes : ...

MODELE D'AFFICHE



EXPLICATION DU DESSIN

- A quoi font référence les différents éléments du dessin ?

Le fusil fait référence à l'arme utilisée par les terroristes pour tuer les dessinateurs de Charlie Hebdo et pour faire taire les dessinateur

Le crayon est l'outil utilisé par les dessinateurs pour travailler et se moquer.

- Quels sont les procédés utilisés pour faire rire ?

Le dessinateur compare deux objets identiques et utilise un jeu de mots pour les mettre en relation.

Il est ironique puisque qu'il compare la satire à une arme de guerre.

- Quel est le message de l'auteur sur la liberté ?

L'auteur veut montrer qu'un fusil et qu'un crayon peuvent faire des dégâts identiques à une arme de guerre. De plus, l'arme est utilisée contre les dessinateurs.



BERTRAND USCLAT
EST DIRECTEUR D'UN
JOURNAL SATIRIQUE.

<https://www.youtube.com/watch?v=uYVeHZ9R2bs>